

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 39 Freitag, 24.02.2006 124. Jahrgang

---

1. *Débitrice:* **HENRIOD Sàrl machines et véhicules**,  
Chemin de l'Usine 3, **1040 Echallens**
2. *Délai pour contester l'état de collocation:* 24.02.2006  
jusqu'au 16.03.2006
3. *Délai pour contester l'inventaire:* 24.02.2006 jusqu'au  
06.03.2006
4. *Remarques:* vente, réparation et entretien de machines et  
véhicules en tout genre  
L'inventaire est aussi déposé (art. 34 OAOF).  
La cession des droits de la masse, art. 260 LP, peut être solli-  
cité par les créanciers dans un délai échéant le 6 mars  
2006 en ce qui concerne les revendications de propriété re-  
connues fondées par l'administration de la faillite (art. 47  
al. 1 et 49 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les  
décisions de l'office deviendront exécutoires.

Office des faillites d'Echallens  
1040 Echallens

(00155081)